

## Guyot (Guillaume-Germain, abbé) 1724-1793

Associé étranger (1760-1793)

Guillaume-Germain Guyot est né à Orléans (Paroisse Saint-Donatien) le 21 juin 1724, fils de Pierre Guyot, procureur au Châtelet d'Orléans, et de Gentienne Guérin. Il est le frère cadet de Pierre-Jean-Jacques Guyot, alias Guyot-Grandmaison (1719-1784), docteur en droit, professeur d'université et jurisconsulte à Orléans. Entré dans le noviciat de la Compagnie de Jésus le 27 août 1740, il enseigne la grammaire, les humanités et la rhétorique dans les collèges jésuites, dont celui de Caen, et, en 1752-1753, à Louis-le-Grand. Sorti de la Compagnie le 7 septembre 1754, il devient l'aumônier du duc d'Orléans et prédicateur ordinaire du Roi. Déjà, on lui doit des pièces en vers latin sur la convalescence du Roi (Caen, 1744), sur le mariage de Monseigneur le Dauphin (Caen 1747) et des pièces en vers français sur la naissance de Monseigneur le duc de Bourgogne, sur le rétablissement de Monseigneur le Dauphin.

Ses talents de prédicateur le conduisent à Lunéville pour prêcher le carême devant le roi Stanislas. Sur les instances du prince, il est élu à l'académie royale de Nancy le 11 mars 1760 et, le 8 mai, jour de la fête de Saint-Stanislas, il prononce son discours de réception sur les ressources nécessaires à l'homme de génie : « tout homme de génie, quoi que riche de son fonds, a besoin pour le faire valoir de certaines ressources qu'il ne peut trouver dans lui-même. Ces ressources sont dans la confiance qu'on lui inspire, dans la méthode qui la dirige et dans la situation qui le développe ». Dans son Journal, Durival indique que l'abbé Guyot a exécuté des « places en relief des casernes » qui sont présentées au roi Stanislas le 14 août 1764. À la mort du souverain, il est tout désigné pour prononcer l'oraison funèbre lors du service que l'académie fait célébrer aux Cordeliers le 10 juin : « Elle a duré 5 quarts d'heure, et le sujet a été très bien traité » (Durival).

De septembre 1764 à octobre 1765, l'abbé Guyot collabore au Mémoires de Trévoux. Il est doyen et chanoine de la cathédrale de Soissons lorsqu'il y prononce l'oraison funèbre du roi Louis XV en 1774. Il devient ensuite vicaire général de diocèse de Cambrai. Il s'intitule prédicateur du roi, censeur royal et membre des académies de Nancy, de Caen et de Soissons. De cette dernière, il est le chancelier en 1785. En 1789, il réside à Paris, paroisse Saint-Paul, et participe à l'assemblée du clergé de cette paroisse des 22 et 23 avril 1789 qui le choisit comme l'un de ses deux électeurs.

Frappé par la maladie, L'abbé Guyot dicte son testament le 26 janvier 1793 et décède à Paris le 18 juin suivant. [Alain Petiot. Février 2026]

Académie de Stanislas, procès-verbaux manuscrits, vol. III, f° 175-176, f° 189-203, vol. IV, f° 149-151; Archives nationales (Caran), MC/ET/CXIX/521 ; Archives de Paris, D8U1-3 ; *Archives parlementaires de 1787 à 1860*, 1<sup>ère</sup> série, tome V, Paris, 1869, p. 271 ; Bibliothèque de la ville d'Orléans, Ms 2051 bis, « Reliquat des papiers de l'abbé Guillaume-Germain Guyot » ; *Biographie universelle*, nouvelle édition, t. 18<sup>e</sup>, Paris, 1842, p. 289 ; *Dictionnaire de biographie française*, t. 17<sup>e</sup>, Paris, 1989, col. 421 (C. MEYER) ; *Discours prononcés dans l'académie royale des sciences et belles lettres de Nancy le 8 mai 1760, jour de la fête de saint Stanislas*, par M. le M<sup>is</sup> de Paulmy et M. l'abbé Guyot, aumônier du duc d'Orléans et prédicateur ordinaire de Sa Majesté le Roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar, Nancy, Leseure, 1760 ; Journal de DURIVAL l'aîné, Nancy, bibliothèque Stanislas, ms 863<sup>1-14</sup> (14 août 1764, 28 mai 1766, 4 et 10 juin 1766) ; Ambroise FIRMIN-DIDOT, *Nouvelle biographie universelle*, Paris, 1852-1866, t. XXII, p. 945 ; François MOUREAU, *Dictionnaire des journalistes (1600-1789)*, publication électronique ; E. PANIGOT, « Notices biographiques et bibliographiques des membres de l'Académie de Stanislas de 1750 à 1880 » (Mars 1883), Nancy, bibliothèque Stanislas, ms 960-962 (702), tome premier, f° 54. ; J.-M. QUÉRARD, *La France littéraire*, t. 3, Paris, Firmin-Didot, 1829, p. 557.